

ZOOM SUR

quelques actions Concert'eau



@EP Loire



Les commissions thématiques

Porteur : Etablissement public Loire

Les commissions thématiques sont l'occasion d'échanger sur une thématique en particulier (Agriculture, Eau et Collectivités, Industrie ou Bon état écologique) et de partager l'avancée des actions.



Acquérir des références pour la maîtrise des intrants agricoles

Porteur : FDGEDA 18

L'acquisition de nouvelles références a pour objectif de maintenir la viabilité économique des exploitations tout en réduisant la dépendance en intrants dans un contexte de changement climatique. Il s'agit à la fois de réaliser des expérimentations sur les cultures et les systèmes de culture et de développer des techniques innovantes alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.



@CA 18

MONIN®

La société Monin

teste un système pour recycler l'eau et la matière organique pour arriver à un objectif de zéro rejet sur le site industriel de Bourges.
Pour en savoir plus : <https://www.bioindustries.net/projet-life-zeus-zero-liquid-discharge-water-reuse/>

Accompagner le développement de nouvelles filières à forte valeur ajoutée et économes en intrants



@EP Loire

Porteur : Chambre d'agriculture du Cher

L'objectif est de développer de nouvelles filières économes en intrant (phytosanitaires, eau, engrais) afin que les agriculteurs puissent diversifier leur assolement tout en obtenant une rémunération

suffisante. Plusieurs filières sont à l'étude telles que les légumes secs, le chanvre, les plantes à parfum et plantes aromatiques.



Communiquer et accompagner les porteurs de projets d'agroforesterie

Porteur : Chambre d'agriculture du Cher

L'agroforesterie est l'association d'arbres et de cultures sur une même parcelle. À travers cette action, l'objectif est d'acquérir de l'expérience sur ces nouvelles pratiques culturales, de les promouvoir et d'accompagner les porteurs de projets. Ce développement de l'agroforesterie, est l'un des axes pour réussir la transition agro-écologique dans un contexte de changement climatique.



@CA 18

Wiam / Edition mai 2022



CONTACT

Marie ARDIET
animatrice de Concert'eau :
07 84 10 38 73
marie.ardiet@eptb-loire.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

L'ensemble des documents constitutifs du contrat est consultable sur les pages Concert'eau présentes sur les sites internet des SAGE Yèvre-Auron et Cher amont.
Sur le site du SAGE Yèvre-Auron : <https://sage-yevre-auron.fr/l-elaboration-du-ctg2q/>
Sur le site du SAGE Cher amont : <https://sage-cher-amont.fr/le-projet-de-ctg2q-cher/>

CONCERT'EAU

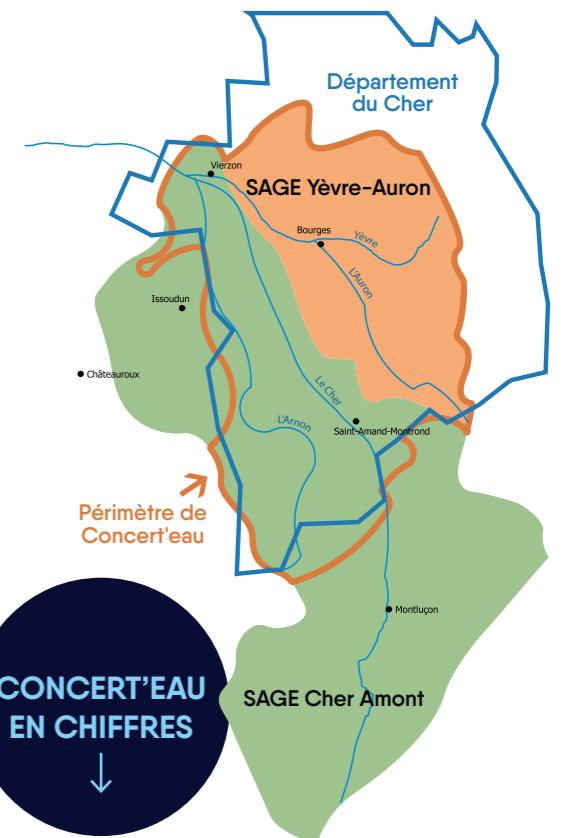
CHER

Contrat territorial de gestion quantitative et qualitative des eaux du Cher

Vers un équilibre de la ressource en eau

Le territoire de Concert'eau présentant un déficit structurel de la ressource en eau fait partie d'une Zone de Répartition des Eaux depuis 1994. Les acteurs se sont donc mobilisés de façon à rétablir l'équilibre entre les usages et la ressource, et ainsi rendre les usages de l'eau plus résilients au changement climatique. Sensible aux pollutions diffuses et ponctuelles, le territoire présente aussi un enjeu lié à la qualité de l'eau.

Le Département du Cher, porteur de la démarche, a sollicité l'appui de l'Établissement public Loire pour assurer l'animation générale du contrat.



9 ENJEUX PRIORITAIRES IDENTIFIÉS sur le territoire de Concert'eau :

N°	ENJEUX
1	Prélèvements pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes
2	Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes
3	Pollutions diffuses et ponctuelles
4	Prélèvements pour l'alimentation en eau potable
5	Occupation des sols
6	Gestion des usages
7	Obstacles à la continuité écologique
8	Prélèvements pour le Canal de Berry
9	Prélèvements industriels

CONCERT'EAU EN CHIFFRES

MONTANT PRÉVISIONNEL
1,4 M€

SURFACE DU CONTRAT
4 750 km²

12 PARTENAIRES

220 COMMUNES
dont 200 dans le CHER

12 SOUS-BASSINS
versants

2 300
EXPLOITATIONS
AGRICOLAS

255 555 ha
DE SURFACE
AGRICOLE UTILE

280 IRRIGANTS

39 CAPTAGES
pour l'eau potable

ANIMATION GÉNÉRALE :



FINANCÉ PAR :



3 ans d'élaboration et de concertation

La Chambre d'Agriculture du Cher et les SAGE Cher Amont et Yèvre-Auron portés par l'Établissement public Loire ont piloté l'élaboration du contrat de 2017 à 2020, avec l'appui du Département du Cher.

2017 À 2020

Élaboration en trois étapes :

De la collecte de données lors de l'état des lieux à la construction des actions, la concertation a eu une place centrale dans l'élaboration du contrat territorial. Elle a pris différentes formes : comités de concertation, ateliers d'échanges et de travail, tables rondes, entretiens individuels...

• État des Lieux :

Un portrait de territoire complet et précis qui a mis en lumière l'état de la ressource en eau.

• Diagnostic :

La tension sur la ressource observée et décrite dans l'état des lieux est partagée par l'ensemble des acteurs. À l'issue du diagnostic, deux enjeux transversaux :

la préservation des écosystèmes aquatiques et l'adaptation au changement climatique forment le socle de la stratégie du contrat. Le diagnostic du territoire a été validé par courrier du Préfet du Cher le 2 septembre 2020.

• Plan d'actions :

Au regard du diagnostic, une liste d'enjeux, établie par les acteurs, a servi de base à la définition du plan d'actions. À l'issue de la concertation, 39 actions ont été imaginées dont 26 ont été retenues dans ce contrat - celles qui ont été écartées pourront être mises en œuvre en parallèle de ce dernier. Le 10 décembre 2020, le Département du Cher dépose le projet de contrat en vue de sa validation par le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



2016

Pré-sélection du territoire :

outil de programmation de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, un projet de contrat territorial de gestion quantitative et qualitative des eaux du Cher est lancé fin 2016.

94 structures
8 comités de cadrage
4 réunions de concertation
6 tables rondes
28 entretiens individuels

2021-2023

Les Commissions Locales de l'Eau (CLE) des SAGE Yèvre-Auron et Cher Amont formulent un avis favorable en janvier 2021.

Mise en œuvre :

Concert'eau est entré en phase de mise en œuvre en 2021, pour une première période de 3 ans. Il doit apporter des leviers notamment financiers permettant de concilier, sur l'ensemble du territoire, les usages et l'atteinte du bon état des masses d'eau.

Mise en œuvre de Concert'eau

L'année 2021 a été marquée par le lancement des premières actions. Les structures engagées ont eu l'occasion de présenter en comité de pilotage, le 3 février, le contenu de leurs actions ainsi que la stratégie associée.

Ce sont ainsi 20 actions sur 3 années de mise en œuvre qui permettront de mener des réflexions, des optimisations de pratiques, des concertations et investigations complémentaires, notamment sur l'utilisation des eaux en période hivernale pour l'usage agricole.

Elles seront suivies par 3 années supplémentaires (2024-2026) selon les résultats de cette 1^{ère} période.



4 MODES D'ACTIONS



Plan de financement prévisionnel 2021-2023

Parmi les 26 actions retenues, 20 font l'objet de financements dans le cadre du contrat territorial de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur la période 2021-2023. Les 6 autres actions sont financées hors contrat territorial comme l'enjeu 5 et des actions des enjeux 3 et 4.

Montant total prévisionnel : 1,4 M€

Dont 1,1 M€ éligible aux aides de l'Agence de l'eau

ENJEU 1	ENJEU 2	ENJEU 3	ENJEU 4	ENJEU 6	ENJEU 9
Prélèvement pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes	Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes	Pollutions diffuses et ponctuelles	Prélèvements pour l'alimentation en eau potable	Gestion des usages	Prélèvements industriels
7 actions	4 actions	3 actions	1 action	4 actions	1 action
CA 18, EP Loire, FDGEDA 18	SIVY, SIAB3A, SMAVAA, PETR, EP Loire, CA 18	CA 18, FDGEDA 18, CD 18, Monin	CD 18, CA 18	EP Loire, CD 18	EP Loire
665 986 €	160 323 €	373 160 €	49 808 €	174 723 €	

CA : Chambre d'agriculture • EP Loire : Etablissement public Loire • FDGEDA : Fédération Départementale des Groupes d'Étude et de Développement Agricole • SIVY : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre • SIAB3A : Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins de l'Auron, l'Airain et leurs Affluents • SMAVAA : Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval • PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural